



PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 03/2021

Relatif à la gestion et aux comptes 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 97 du règlement du Conseil communal du 27 avril 2015.

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion relatif à l'année 2020. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

MUNICIPALITE

La Municipalité se compose de la manière suivante :

M. José Manuel Fernandez, syndic

Administration, Finances, délégué Littoral Parc, ARCAM et ASSAGIE, transports publics et relations extérieures.

M. Roland Corthay, vice-syndic

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL.

Mme Tania Séverin

Enfance, écoles, sécurité sociale, Comité ASSAGIE, Codir ARASMAC, naturalisations.

M. Charly Viquerat

Eaux, égouts, épuration, cours d'eau, routes et éclairage public, employés de voirie, informatique.

M. Jean-Marc Schlaeppli

Urbanisme, police des constructions, gestion des déchets, sécurité (police, pompiers, protection civile).

La Municipalité a tenu **48** séances durant cette année. Elle vous a présenté les préavis suivants :

- Préavis no **01/2020** relatif à la gestion et aux comptes 2019 ;
- Préavis no **02/2020** relatif à la demande d'augmentation du nombre de conseillers suppléants au Conseil communal ;
- Préavis no **04/2020** relatif à l'arrêté d'imposition pour 2021 ;
- Préavis no **05/2020** relatif à la détermination des indemnités du Conseil communal, du Bureau du Conseil, des Commissions du Conseil et de la Municipalité pour la législature 2021-2026 et à la mise en place d'une Caisse de pensions pour les membres de la Municipalité
- Préavis no **06/2020** relatif au budget 2021

ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal fixe représente 13.4 ETP et se compose de la manière suivante :

Administration (4 ETP)

Grefe municipale

Sarah Ruchet, secrétaire municipale

Valérie Grandjean, collaboratrice adjointe

Iris Cochard, apprentie employée de commerce, 3^{ème} année, jusqu'au 31 juillet 2020.

Julie Laub, stagiaire, dès le 17 août 2020.

Bourse communale

Ingrid Ciampi, boursière

Letizia Morand, collaboratrice administrative

Contrôle des habitants

Maryline Delacour Meneghin, préposée

Letizia Morand, collaboratrice administrative

Voirie et services des eaux (3.0 ETP)

Voirie et service des eaux

Laurent Aubert, chef de voirie

Jean-François Fracheboud, aide voirie

Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie.

Bâtiments (3.85 ETP)

Conciergerie

Serge Amiguet, salle polyvalente, église

David Pagot, collège les Ecureuils et bâtiment administratif

Shadet Shahini, collèges les Communaux

Ajbene Shahini, collèges les Communaux et Ancienne Ecole.

Bibliothèque (0.55 ETP)

Alicia Monti, bibliothécaire

Laurence Jobin, bibliothécaire

Gillian Blackall Meehan, ludothécaire

Centre des jeunes (2.00 ETP)

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre
Melissa Pasche, animatrice
Ugo Rattenni, animateur en formation

Personnel auxiliaire déchetterie, voirie et conciergerie :

Anne-Lise Bruneton (conciergerie La Cure), M. Jaquenod (organiste).
Plusieurs jeunes ont été engagés pour effectuer le travail de désinfection dans les différents collèges en raison des normes sanitaires Covid.

FINANCES

Voir commentaires des comptes.

URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2020 :

- 7 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 5 permis de construire ont été délivrés
- 18 permis avec dispense d'enquête ont été délivrés

La zone Littoral se modifie peu à peu, d'innombrables demandes et questions sur les possibilités de réaliser tel ou tel projet sont légion, mais peu aboutissent.

Le PAC Littoral révision du secteur S (sud de la rte suisse partie non construite) est finalisé et devrait être mise à l'enquête au cours du 1^{er} semestre 2021.

La Municipalité va commencer les démarches en vue de la révision de notre PGA (choix après demande d'offre) d'un bureau d'étude.

FONDS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce fonds de développement durable a été créé conformément au préavis 2019-06. Sur 2020, il a été alimenté par les recettes de l'indemnité communale pour l'usage du sol d'un montant de 0,7 cts par kWh qui est prélevée par la SEFA et reversée à la Commune.

Le 1^{er} confinement et les restrictions qui ont suivi n'ont pas aidé la Commission fonds durable composée de 3 membres du Conseil Communal et de 2 Municipaux à créer la 1^{ère} version des directives d'application des attributions délivrées par le fonds. Finalement, c'est la version 2021 de ces directives qui a été publiée en fin d'année avec une entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021.

Puisqu'il n'y avait pas de directives valides pour 2020, aucune attribution n'a été délivrée cette année-là.

SERVICE DES EAUX

En termes de production d'eau, l'année 2020 peut être qualifiée de bonne. Pour rappel, l'année 2015 avait été un peu exceptionnelle avec un été particulièrement sec.

Année	Source Tronchin - Apport Lavigny		Source Jotterand		Source Vosettaz		Captages Pontets		Apport Aubonne (Buchillon)		Total Apports	
	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]
2011	26 939	51	56 809	108	342 221	651	425 833	810	17 392	33	869 194	1 654
2012	38 696	74	64 295	122	291 095	554	238 926	455	80 775	154	713 787	1 358
2013	69 541	132	68 100	130	317 041	603	214 219	408	86 090	164	754 991	1 436
2014	66 152	126	70 241	134	313 297	596	234 159	446	75 343	143	759 192	1 444
2015	57 594	110	71 109	135	313 005	596	575 523	1 095	31 814	61	1 049 045	1 996
2016	58 757	112	66 321	126	324 611	618	312 345	594	53 120	101	815 154	1 551
2017	30 355	58	64 011	122	323 082	615	498 778	949	24 001	46	940 227	1 789
2018	0	0	71 464	136	306 970	584	546 530	1 040	62 791	119	987 755	1 879
2019	0	0	72 841	139	312 527	595	478 384	910	27 829	53	891 581	1 696
08.01.2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04.03.2020	0	0	11 301	280	48 413	1 201	44 181	1 096	0	0	103 895	2 577
01.04.2020	0	0	6 186	139	26 140	586	27 071	606	0	0	59 397	1 331
01.05.2020	0	0	6 171	143	24 724	572	79 583	1 842	0	0	110 478	2 557
03.06.2020	0	0	6 542	147	2 925	66	85 290	1 911	0	0	94 757	2 123
01.07.2020	0	0	5 846	135	599	14	79 545	1 841	0	0	85 990	1 991
06.08.2020	373	8	6 634	149	593	13	158 121	3 542	0	0	165 721	3 712
02.09.2020	5 204	117	5 795	130	516	12	102 066	2 286	0	0	113 581	2 544
02.10.2020	4 187	97	6 829	158	593	14	95 708	2 215	0	0	107 317	2 484
04.11.2020	3 867	87	5 316	119	484	11	47 403	1 062	0	0	57 070	1 278
03.12.2020	4 183	97	5 666	131	15 054	348	28 849	668	0	0	53 752	1 244
03.01.2021	5 016	112	6 868	154	27 262	611	12 700	284	0	0	51 846	1 161
2020	22 830	43	73 154	139	147 303	280	760 517	1 447	0	0	1 003 804	1 910
Moyenne annuelle	37 086	71	67 835	129	299 115	569	428 521	815	45 916	87	878 473	1 671
Concessions		100		150		1 100		10 000		100		11 450

En fait, les apports totaux sont très proches de 2015, ce qui est un peu surprenant, car l'été n'a pas été aussi sec !

Ce qui est important de constater, c'est un retour de la source Tronchin sous forme d'apport d'eau de Lavigny (voir explications ci-dessous) et l'apport d'Aubonne, propriété de Buchillon, qui est toujours à l'arrêt par suite d'un souci de conduite.

L'utilisation de nos sources et concessions de captages montre que nous disposons encore d'une marge énorme sur nos ressources mensuelles d'eau. Une bonne partie de cette marge est nécessaire pour pouvoir répondre aux besoins d'irrigation des exploitants de la Commune et pour fournir exceptionnellement de l'eau aux communes voisines.

En termes de consommation, nous avons cette année un petit problème, car le taux de pertes dans le réseau a bondi par rapport à ces dernières années !

Consommations													
Année	Unité	Total Apports	Irrigations	AIEB	Fontaines	Etoy - Buchillon	Livré à Buchillon	Facturé divers	Facturé Etoy	Non facturé (*)	Vidanges et fuites connues	Pertes et utilisations non facturées	
2011	[m3]	854 399	138 777	247 403	42 574	425 645	85 241	1 336	290 570	10 071	3 400	35 027	4.10%
2012	[m3]	697 614	43 800	256 241	23 099	374 474	88 572	1 642	259 593	7 735	450	16 482	2.36%
2013	[m3]	735 657	71 226	256 287	24 878	383 266	87 211	9 544	254 694	8 332	450	23 035	3.13%
2014	[m3]	743 913	75 009	262 469	26 017	380 418	84 118	8 771	252 000	8 793	1 090	25 646	3.45%
2015	[m3]	1 049 045	223 045	270 356	27 965	527 679	113 922	4 016	303 925	25 486	1 850	78 480	7.48%
2016	[m3]	815 154	67 975	268 019	25 690	453 470	96 707	622	299 240	10 449	2 815	43 637	5.35%
2017	[m3]	940 227	139 875	311 859	26 476	462 017	103 433	1 910	324 360	14 307	4 390	13 617	1.45%
2018	[m3]	987 755	156 122	314 024	20 346	497 263	122 854	1 066	331 359	15 578	8 876	17 530	1.77%
2019	[m3]	891 581	111 781	291 116	20 949	467 735	108 958	6 356	275 003	38 203	4 455	34 760	3.90%
01.2020	[m3]	0	0	0	0	0	0						
02.2020	[m3]	103 895	0	40 354	0	63 541	7 815						
03.2020	[m3]	59 397	902	23 041	0	35 454	5 313						
04.2020	[m3]	110 478	24 429	30 456	1 441	54 152	14 017						
05.2020	[m3]	94 757	14 569	30 719	3 659	45 810	13 811						
06.2020	[m3]	85 990	8 165	26 164	3 105	48 556	11 012						
07.2020	[m3]	165 721	59 648	31 480	3 992	70 601	20 207						
08.2020	[m3]	113 581	28 940	25 286	2 994	56 361	14 640						
09.2020	[m3]	107 317	12 648	31 439	3 326	59 904	12 119						
10.2020	[m3]	57 070	263	18 415	2 883	35 509	4 734						
11.2020	[m3]	53 752	258	16 043	0	37 451	4 158	2 373	307 558	16 136	936		
12.2020	[m3]	51 846	0	10 301	0	41 545	3 853						
2020	[m3]	1 003 804	149 822	283 698	21 400	548 884	111 679	2 373	307 558	16 136	936	110 202	10.98%

Ces décomptes se consolident à fin mars avec la clôture des comptes de l'année précédente. A priori, il ne s'agit pas d'une fuite physique sur le réseau, mais nous sommes quand même à la recherche de 70'000 m3 !

Sur 2020, nous avons rencontré, un peu comme chaque année, quelques soucis de comptage avec des compteurs que nous avons partiellement remplacés, comme ceux du PC1 de Chanivaz, du réservoir de l'Epine pour la fourniture d'eau à l'AIEB, mais nous n'avons pas encore trouvé d'explications pour expliquer cette différence.

Du fait qu'une perte de 70'000 m3 devrait se voir dans le terrain, il s'agit sans doute d'un problème « informatique » dont nous allons rechercher les causes ces prochains mois. Mais ce « bug » nous confirme qu'il est important d'améliorer notre infrastructure pour la rendre plus intelligente et ainsi pouvoir suivre au quotidien aussi bien les quantités d'eau produites que celles qui sont consommées.

Préavis 2017-06 Remplacement conduites eau Etoy-Lavigny

Les travaux de rénovation de la route cantonale No58 IL-S par l'Etat de Vaud entre les Communes d'Etoy et de Lavigny ont été réalisés au printemps 2018 avec des finitions effectuées sur 2019. Dans le cadre de cette rénovation cantonale, la Commune en avait profité pour remplacer les anciennes conduites d'eau potable dans ce secteur selon le préavis 2017-06. Avec l'inscription des servitudes sur 2020, ce préavis a ainsi pu être clôturé comme suit :

Désignation	Coût des travaux		Conduite intercommunale		Solde Etoy	
	Devis prévus	Coût TTC réel	Part en %	Coût HT réel	Coût HT réel	
A Travaux de génie civil						
Estimation 2017 pour génie civil conduites	CHF 91 812					
Estimation 2017 pour réfection des traversées de chaussée	CHF 8 333					
TVA 2017 à 8 %, arrondie	CHF 8 012					
Facture Membrez du 31.12.2018, génie civil conduites eau		CHF 114 362	48%	54 893.53 CHF		CHF 59 468
Facture Membrez du 31.12.2018, génie civil conduite irrigation		CHF 15 190	0%	CHF 0		CHF 15 190
Facture Membrez du 31.12.2018, Remplissage ancienne conduite		CHF 12 867	0%	CHF 0		CHF 12 867
TVA 2018 à 7.7 %, arrondie		CHF 9 975				
Sous-total travaux génie civil	CHF 108 157	CHF 152 393				
B Travaux d'appareillage						
Estimation 2017 pour fourniture et pose des conduites d'eau	CHF 78 631					
TVA 2017 à 8 %, arrondie	CHF 6 290					
Facture Exotec du 25.06.2018, part eau		CHF 60 182	48%	28 887.35 CHF		CHF 31 295
Facture Exotec du 25.06.2018, part irrigation		CHF 10 922	0%	CHF 0		CHF 10 922
TVA 2018 à 7.7 %, arrondie		CHF 5 475				
Sous-total travaux d'appareillage	CHF 84 921	CHF 76 579				
C Remplacement du câble de télécommande						
Estimation 2017 pour tubes de protection du câble	CHF 2 380					
Estimation 2017 pour fourniture du câble y compris épissures	CHF 8 737					
Estimation 2017 pour tirage du câble	CHF 4 630					
TVA 2017 à 8 %, arrondie	CHF 1 260					
Facture Rittmeyer du 28.03.2018, fourniture câble		CHF 5 737	100%	CHF 5 737		CHF 0
Facture Rittmeyer du 20.04.2018, télécommande, mise en service		CHF 5 224	100%	CHF 5 224		CHF 0
TVA 2018 à 7.7 %, arrondie		CHF 844				
Sous-total travaux remplacement câble de commande	CHF 17 006	CHF 11 805				
D Géomètre et inscriptions servitudes						
Estimation 2017 pour géomètre	CHF 2 315					
Estimation 2017 pour inscription des servitudes	CHF 10 185					
TVA 2017 à 8 %, arrondie	CHF 1 000					
Facture Bureau Rossier, rétablissement des points limites		CHF 467	50%	CHF 233		CHF 233
Facture Bureau Rossier, inscription des servitudes côté Lausanne		CHF 5 866	100%	CHF 5 866		CHF 0
TVA 2018 à 7.7 %, arrondie		CHF 488				
Facture DGMR du 07.03.2018, Permis de fouille		CHF 266	50%	CHF 133		CHF 133
Etat de Vaud servitude canalisation côté Lausanne		CHF 200	100%	CHF 200		CHF 0
Sous-total géomètre et inscriptions servitudes	CHF 13 500	CHF 6 821				
E Etudes						
Estimation 2017 des honoraires pour étude, surveillance des travaux	CHF 36 204					
Estimation 2017 pour imprévus	CHF 19 737					
TVA 2017 à 8 %, arrondie	CHF 4 475					
Facture Miaz&Weisser du 05.02.2019, part eau		CHF 31 829	48%	CHF 15 278		CHF 16 551
Facture Miaz&Weisser du 05.02.2019, part irrigation		CHF 4 475	0%	CHF 0		CHF 4 475
TVA 2018 à 7.7 %, arrondie		CHF 2 795				
Sous-total études	CHF 60 415	CHF 39 100				
E Participation ECA sur remplacement conduites						
		CHF -17 288	48%	CHF -8 298		CHF -8 990
Sous-total répartition des travaux (HT) pour conduite intercommunale						
				CHF 108 154		CHF 142 145
Participation Commune de Buchillon selon convention Buchillon - Etoy du 14 juillet 1980 pour l'exploitation Chanivaz		CHF -12 524	11.58%	CHF -12 524		
Total prévus 2017-06 Remplacement des conduites d'eau potable sous la route cantonale Etoy-Lavigny	CHF 284 000	CHF 256 886				

Lors de la réalisation, la somme prévue pour les imprévus a été largement utilisée pour régler des difficultés de génie civil au carrefour rte de Lavigny - ch des Pylônes et pour remplir avec du béton l'ancienne conduite abandonnée d'Etoy. Les coûts réels de ce projet pour remplacer 426,65 m de conduites se montent finalement à 90% du budget demandé et accordé par le Conseil. Pour information, le coût de 245'513.- qui apparaît dans le décompte des préavis est un montant hors taxes.

Remplacement de la source Tronchin par un apport d'eau

Par suite d'une étude de 2008 sur les réseaux d'approvisionnement et de distribution des eaux potable dans la région du Boiron (d'Aubonne à Morges), le Canton avait demandé aux Communes de Lavigny et d'Etoy de connecter leurs réseaux pour les sécuriser en cas de pollution.

Par convention du 22 septembre 2009, les Communes d'Etoy et de Buchillon d'une part et de la Commune de Lavigny d'autre part, ont convenu de construire une conduite entre le sud du réseau de distribution de Lavigny (parcelle 118 de Lavigny) et le réservoir des Rippes.

Construite avec l'alimentation électrique du nouveau réservoir des Rippes en 2010, cette conduite de liaison appartient pour 75% à la Commune de Lavigny et à 25% aux Communes d'Etoy et de Buchillon.

Dans un 2^{ème} temps, cette convention prévoyait d'équiper le réservoir des Rippes d'une infrastructure permettant de pomper de l'eau du réservoir des Rippes dans le réseau de Lavigny en guise d'eau d'appoint et/ou de secours par cette conduite de liaison. Dans le sens inverse, cette conduite servirait aussi d'approvisionnement de secours supplémentaire pour les Communes d'Etoy et de Buchillon.

Cette 2^{ème} phase de travaux était repoussée d'année en année, à cause de la source Tronchin ! Historiquement exploitée par la Commune d'Etoy, la source Tronchin est située sur le territoire de la Commune de Lavigny. Les zones de protection S2 et S3 y relatives sont situées dans des secteurs constructibles et construits de Lavigny. Pour éviter des frais considérables de mise en conformité des évacuations d'eau dans le secteur, les Communes d'Etoy et de Lavigny avaient convenu en 2015 d'abandonner le captage des eaux de la source Tronchin pour la production d'eau potable. Par acte notarial du 19 mai 2016, la propriété de la source Tronchin et des servitudes associées a été transférée par la Commune d'Etoy à la Commune de Lavigny.

En contrepartie, la Commune de Lavigny doit garantir à la Commune d'Etoy une autre source de ravitaillement en eau potable équivalente en inscrivant une servitude sur la parcelle 1131 de St-Livres (réservoir La Quatronesse) en faveur de la Commune d'Etoy. Par cette servitude, la Commune d'Etoy bénéficie d'un droit d'eau potable de cinquante mille mètres cube par an (50'000 m³/an) avec un débit de minimum huitante litres par minute (80 l/min).

En préparation depuis au moins 3 ans, cette 2^{ème} phase de travaux pour connecter les réseaux d'eau de Lavigny et Etoy a été réalisée en 2020. Ces travaux à l'intérieur du réservoir des Rippes consistaient à poser des raccordements avec une vanne de régulation de débit pour gérer l'apport de 0 à 700 l/mn et une pompe d'un débit nominal de 200 l/mn pour pousser de l'eau dans le réseau de Lavigny. Les systèmes de gestion des réseaux d'eau de Lavigny et d'Etoy ont dû être adaptés pour communiquer ensemble et piloter ces nouveaux équipements.



Prévus dans les budgets 2020 des Communes de Lavigny et d'Etoy, ces travaux se sont soldés à un montant total de CHF 111'134.95, comprenant la part d'Etoy de CHF 42'499.70, de Buchillon pour CHF 7'499,95 et le solde pour Lavigny.

Ci-contre, la vanne de régulation au centre et la pompe à gauche.

Ce raccordement est opérationnel depuis fin août 2020 et la source Tronchin a été mise hors service préventivement le 2 juin 2019 permettant ainsi la radiation de ses zones de protection le 18 juillet 2019.

Préavis 2019-01 Défense incendie Espérance

Ce préavis consistait à remettre en fonction la BH No 9 pour compléter l'infrastructure de défense incendie de l'Espérance par le sud et à récupérer les eaux de ruissellement d'une moitié du chemin du Rôti en profitant des fouilles effectuées par les Services Industriels de Lausanne pour raccorder l'Espérance au réseau de distribution de gaz. Ces travaux ont été effectués en 2019. Les finitions se sont faites en début d'année 2020, permettant ainsi de clôturer ce préavis comme suit :

Désignation	Travaux subventionnés		Travaux non subventionnés		Coûts totaux	
	Devis préavis	Coût réel	Devis préavis	Coût réel	Devis préavis	Coût réel
Défense incendie Espérance						
Estimation pour génie civil, appareillage et honoraires	CHF 135 000	CHF 95 708				
TVA 7.7 %, arrondie	CHF 10 395	CHF 7 369				
Imprévis et divers	CHF 4 605	CHF 767				
Subvention ECA		CHF -14 033				
Total défense incendie	CHF 150 000	CHF 89 811				CHF 89 811
Evacuation des eaux claires du chemin du Rôti						
Estimation pour génie civil, appareillage et honoraires			CHF 170 000	CHF 99 890		
TVA 7.7 %, arrondie			CHF 13 090	CHF 7 692		
Imprévis et divers			CHF 9 910			
Revêtement en enrobé des Ch de la Brotte et du Roti				CHF 20 402		
Revêtement financé par le comptes Route 2019 avec 1/3 remboursé par les dépenses thématiques				CHF -20 402		
Total Evacuation des eaux claires			CHF 193 000	CHF 107 581		CHF 107 581
Coûts pour préavis	CHF 150 000		CHF 193 000		CHF 343 000	CHF 197 392

En cours de projet, l'Espérance a accepté notre proposition de reprendre une partie des eaux claires de leur site dans le nouveau collecteur du chemin du Roti, moyennant un surdimensionnement et une participation. Pour la Commune, cet arrangement a engendré une économie d'échelle d'environ CHF 30'000.-.

Le préavis ne prévoyait pas de revêtement en enrobé sur le tracé de la fouille sur le chemin du Roti. Mais l'opportunité de pouvoir le faire conjointement avec les travaux de l'Espérance nous a permis de le réaliser à un très bon prix. Pour information, ce poste-là avait été intégré dans les Comptes 2019, mais est logiquement rappelé dans ce décompte.

Les coûts réels de ce projet se montent finalement à 63% du budget demandé et accordé par le Conseil. Pour information, les coûts qui apparaissent dans le décompte des préavis sont des montants hors taxes.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Station d'épuration intercommunale de St-Prex-Buchillon-Etoy

Pour la station intercommunale d'épuration (STEPi) de St-Prex-Buchillon-Etoy, l'année 2020 s'est déroulée sans panne majeure.



Conformément à ce qui était prévu dans le budget, des travaux d'adaptation ont été entrepris sur le pont racleur n° 2 et donnent satisfaction. Cependant, le changement des diffuseurs du bassin Ouest a été repoussé d'une année bien que leur âge milite pour leur remplacement. Cette opération se fera lorsque le besoin s'en fera ressentir. Et finalement, le changement de la chaudière a été abandonnée, car une réparation effectuée sur le réseau de distribution de chaleur a permis de régulariser son fonctionnement.

Ainsi, les comptes 2020 ont été bouclés avec CHF 119'700.- de dépenses inférieures au total budgétisé, dont 33,3% sont à la charge de la Commune d'Etoy.

Programme d'audits des grands consommateurs

La consommation électrique de la station d'épuration intercommunale de St-Prex-Buchillon-Etoy étant importante, le Canton a demandé une étude pour analyser les possibilités de réduction énergétique.

Le programme d'audits énergétiques du canton de Vaud s'inscrit dans le contexte de la loi sur l'énergie (LVLEne 730.01) entrée en vigueur le 01.07.2014. L'Article sur les Grands Consommateurs (Art. 28c/d/e) de cette dernière introduit de nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique pour les consommateurs d'énergie dont la consommation dépasse les seuils de 0.5 GWh d'électricité ou 5.0 GWh d'énergie(s) thermique(s) (gaz, CAD, mazout, etc.).

Un audit énergétique réalise un diagnostic des usages énergétiques d'un site et établit un catalogue d'actions de performance énergétique (APE) techniquement réalisables et économiquement rentables, accompagné de préconisations.

En raison de la production de biogaz et son utilisation actuelle dans un groupe chaleur-force (CCF), il a été convenu, en accord avec le Canton (DIREN), d'estimer l'énergie produite par le CCF qui est valorisée pour la digestion des boues et pour le chauffage des bâtiments. Puis de calculer l'efficacité énergétique de la STEP en considérant les consommations énergétiques achetée au réseau sous forme d'électricité et de mazout.

Nombre de collaborateurs	2.5		
Indicateurs (2019, [11])			
Nombre d'habitants connectés	5'795 (31-12-2019)		
Equivalent habitants	12'603 EH (base de calcul : 250 L/EH/jour)		
Volume d'eau entrée STEP	1'058'980 m ³		
Quantité de boues entrée digestion	6'570 m ³		
Boues déshydratées	411 m ³		
Biogaz produit	111'204 Nm ³		
Consommations d'énergies (année de référence : 2019)			
Ressource	Quantité	Prix moyen	Coûts
Electricité achetée	522'120 kWh	0.1359 CHF HT/kWh	70'972 CHF HT
Elect. vendue (CCF)	164'033 kWh	0.223 CHF HT/kWh	-36'553 CHF HT
Chaleur CCF valorisée	7'200 kWh +/-1 MWh	Incertitude de calcul (données imprécises)	
Chaleur CCF rejetée	417'000 kWh +/-10 MWh	Incertitude de calcul (données imprécises)	
Mazout	60 l	0.75 CHF HT/kWh	45 CHF HT
Eau du réseau	4'970 m ³	1.66 CHF HT/m ³	8'226 CHF HT
Emissions CO ₂	0.16 to	96 CHF to/m ³	15 CHF HT

Du fait que la station intercommunale d'épuration (STEPi) de St-Prex-Buchillon-Etoy devrait s'arrêter et que les eaux usées seront déviées sur la nouvelle STEP d'Allaman à l'horizon 2030, en vue de traiter les micropolluants, les (APE) techniquement réalisables et économiquement rentables sont faibles. Il se résume aux actions suivantes :

- Profiter du remplacement prévu du groupe chaleur-force (CCF) pour augmenter sa puissance et s'assurer de continuer à consommer très peu de mazout, voir plus du tout ;
- Privilégier des moteurs certifié IE4/IE5 permettant des économies de 10%, si une prochaine opération de maintenance nécessite le changement d'un moteur.

Valorisation de la chaleur produite par le groupe chaleur-force (CCF)

Les exploitants de la station d'épuration intercommunale (STEPi) observent un accroissement des boues d'épuration produites. En effet, l'affinage des réglages et l'augmentation des charges hydrauliques et polluantes due à l'accroissement de la population et des équivalents/habitants (EH) amènent à une forte production desdites boues d'épuration.

Ces dernières sont acheminées dans un digesteur pour être digérées. Ce processus de fermentation de la matière organique génère du méthane, qui est récupéré et valorisé en chaleur et en électricité par un groupe chaleur-force (CCF). Le gazomètre fait office de tampon en cas de surproduction.

Un CCF est basée sur un moteur industriel à gaz qui entraîne une génératrice. La chaleur dégagée par le moteur, l'huile de graissage et les gaz d'échappement sont récupérés par un circuit de refroidissement et transmise par un échangeur à plaques sur le circuit de chauffage. L'énergie du moteur est transformée en électricité par la génératrice.

Lorsque la torchère se met à fonctionner, cela signifie que la production de gaz est supérieure à la puissance du CCF, malgré la présence du gazomètre.



La chaleur produite peut être calculée à partir des données d'exploitation disponibles en supervision (50 kW x 8'349 h/an = 417 MWh/an). En revanche, la part de cette chaleur effectivement valorisée n'est ni mesurée, ni facilement calculable.

Le surplus de chaleur est évacué par l'aéro-refroidisseur à l'extérieur (photo ci-contre). Cette chaleur excédentaire de plus de 400 MWh/an est difficile à valoriser du fait que l'activité de la STEP n'est pas pérenne.

Vivement qu'une nouvelle STEP régionale puisse prendre le relais et exploiter de manière optimale toutes les énergies !

Remplacement du groupe chaleur-force (CCF) pour 2021

Le CCF actuel, installé en 2008, arrive en fin de vie. Il a montré des signes de fatigue et certaines pièces ne sont plus fabriquées. Son compteur indique qu'il a fonctionné durant 70'000 heures, correspondant à la moyenne pour ce type de machine. La recommandation de l'audit énergétique du canton de Vaud préconise son remplacement par un modèle plus puissant qui pourrait ainsi être rentabilisé en 8 ans.

Les travaux sont en cours. Sa puissance est augmentée, passant de 27 kW à 37 kW pour l'électricité et de 52 kW à 65 kW pour la partie thermique.

Problème de dégrilleur

Actuellement, les eaux usées traversent, à leur arrivée à la station, un premier dégrilleur à mailles de 6 mm pour enlever les matières solides (matières fécales, cotons-tiges, restes de nourriture, protections hygiéniques, etc.). Puis, elles passent par le dessableur (pour supprimer le sable, le gravier, etc.), avant de transiter par un second dégrilleur dit de secours à mailles grossières de 10 mm.

En réalité, lesdites mailles de 6 mm s'écartent à environ 12 mm lorsque le dispositif sort les déchets de l'eau, laissant s'échapper des matières. En cas de fort courant, le phénomène échappatoire est d'autant plus accentué. Cela signifie que le dégrilleur principal n'est plus adapté. Pour preuve, ledit dégrilleur de secours récolte chaque jour environ 30 kg de matière, ce qui est beaucoup. Pour information, la quantité des matières extraites par les dégrilleurs avaient considérablement augmenté avec l'introduction de la taxe au sac des déchets ménagers !

Une procédure est en cours pour remplacer ce premier dégrilleur courant 2021. En tenant compte de l'augmentation de la population et des activités à venir, cette nouvelle configuration devrait permettre d'assurer un fonctionnement optimal du prétraitement de l'eau jusqu'au démantèlement de la station.

De ce fait, les installations de la station et les pratiques correspondent aux attentes d'un développement durable. Un suivi annuel sera nécessaire pour informer la DGE de l'évolution de la situation.

SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)

Malgré la situation due à la pandémie, le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises pour des séances ordinaires, en présentiel ou en visio-conférence, et a organisé les deux Assemblées générales du Conseil intercommunal.

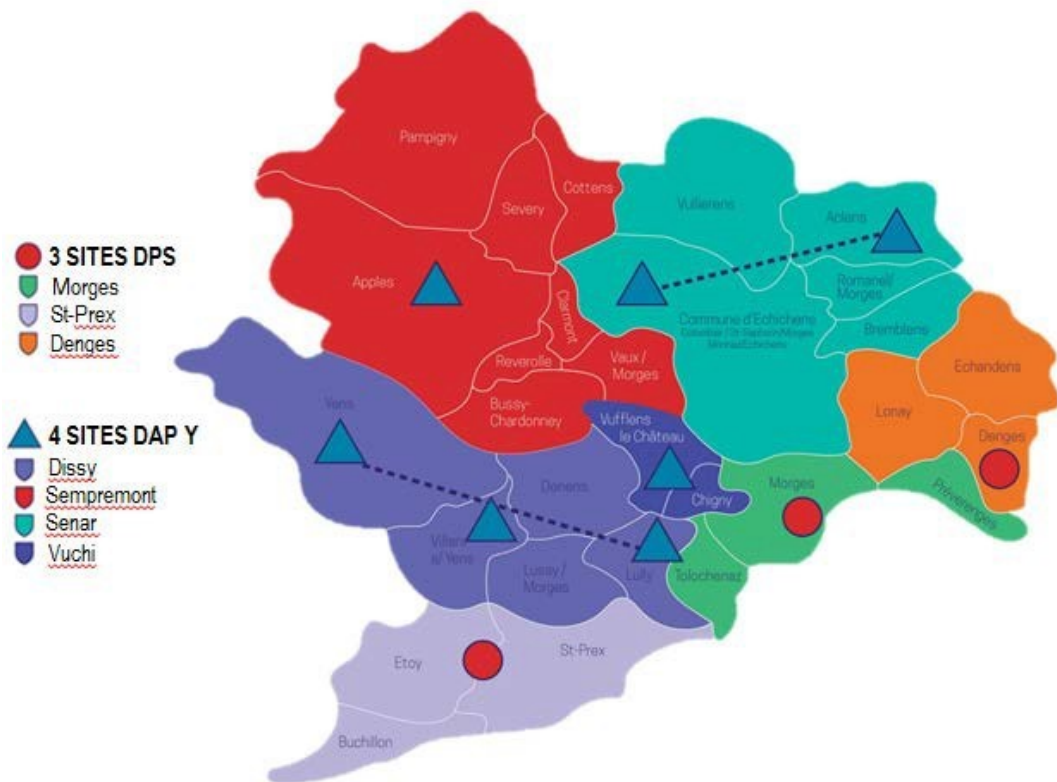
Le Comité de Direction a participé à diverses discussions avec les municipaux des communes concernées, à propos du déplacement ou la transformation des locaux DAP de Sempremont, Dissy et Senoge-Arénaz. D'ici fin 2022, ces trois OI auront de nouveaux locaux adaptés à leurs missions.

Le Comité de Direction a dû prendre la décision, en accord avec les 2 communes concernées, de fermer l'OI Vuchi, car il n'y avait pas de cadres pour prendre la relève. La fermeture de l'OI sera effective au 1er janvier 2021.

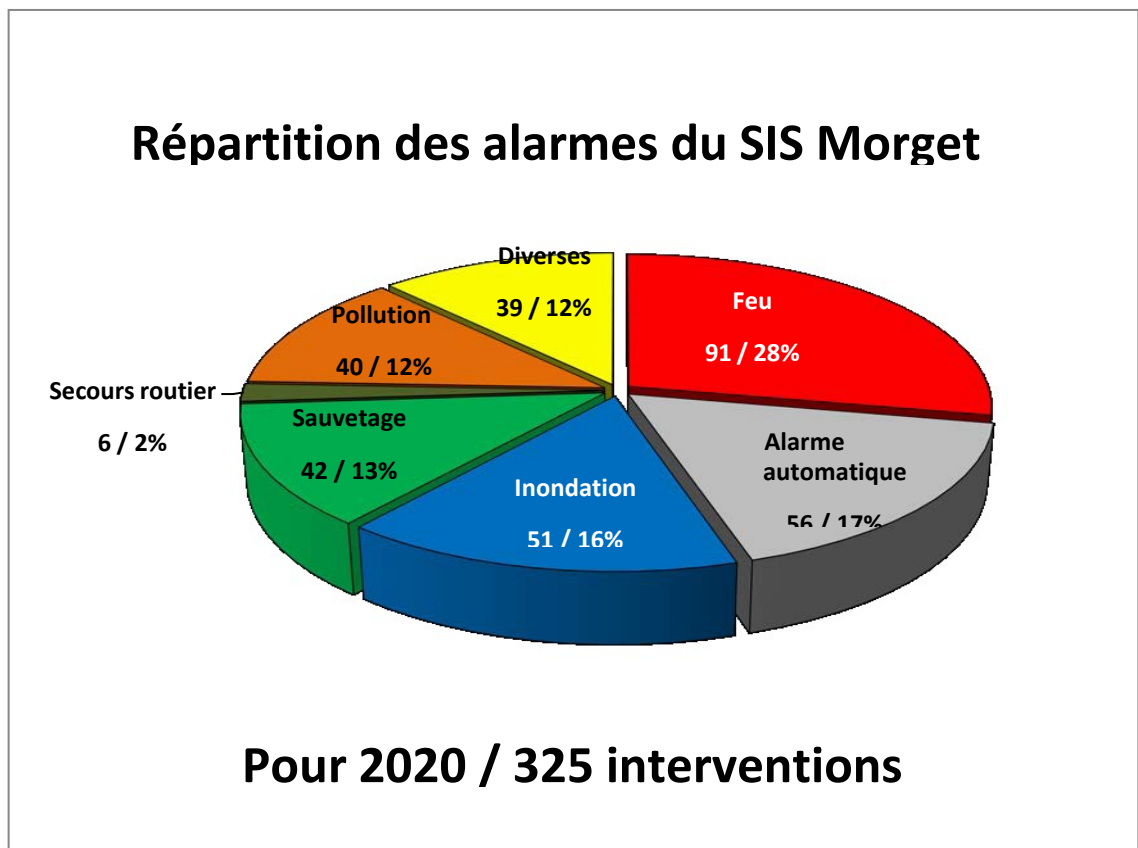
Lors des deux Assemblées générales du Conseil Intercommunal, le Comité de Direction a soumis auxdélégués les préavis suivants :

- Préavis No 14/2016-2021 sur les comptes 2019
- Préavis No 15/2016-2021 sur le budget 2021
- Préavis No 16/2016-2021 sur le règlement interne 2021
- Préavis No 17/2016-2021 sur la nouvelle grille tarifaire des loyers dès 2022, pour les locauxDAP et DPS

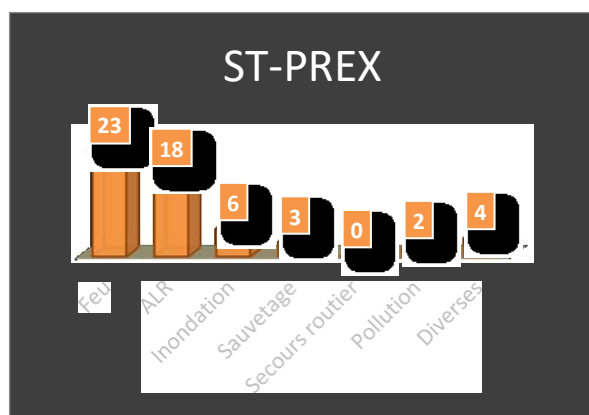
Pour rappel, cartographie de l'association des communes regroupées autour du SIS Morget **(état décembre 2020)**



Interventions 2020 :



Répartition au sein de l'OI St Prex :



Rapport complet disponible sur la plateforme dédiée

PROTECTION CIVILE (PCi)

Extrait du rapport 2020

Les activités planifiées de la Protection civile du District de Morges, pour l'année 2020, ont totalement été bouleversées par la pandémie de la COVID-19

Pour la première fois de son histoire, la Protection civile vaudoise a été mobilisée le 16 mars 2020. Cette disposition inédite et exceptionnelle a été prise dans une période de grande incertitude.

Suite à la mobilisation du mois de mars 2020, il a été pris la décision de regrouper les 10 ORPC du canton en 4 bataillons ad hoc. C'est ainsi que les ORPC des districts de Morges et Nyon ont formé le bataillon OUEST (bat. OUEST) du 16 mars au 24 juin. Durant cette période de mobilisation, les activités planifiées de la PCi ont été suspendues et l'ensemble de nos efforts ont été consacrés à la résolution de la crise pandémique.

Le déploiement et les actions de nos astreints a permis la création d'un Poste de commandement sanitaire (PC San) dans la caserne de la PCi de St-Prex. Nous avons ensemble planifié le déploiement des détachements PCi dans 17 EMS et ESE de la zone OUEST. Nos astreints ont également été soutenir les hôpitaux et cliniques de Morges, Nyon et de la Lignière à Gland et travailler dans les centres de de dépistage de Nyon, Gland et Morges.

Nous avons également été chargés de la distribution du matériel sanitaire aux professionnels de la santé sur le site du Centre d'engagement de Prangins (CEP). Puis, dans un second temps, du matériel de protection permettant la reprise des activités des commerces et des communes que nous avons distribué à la grande salle de Tolochenaz.

L'avis de démobilisation rentrera en vigueur le 25 mai et les bataillons seront ainsi désengagés durant le mois de juin en accord avec les institutions où nous apportons un appui. Une fois nos actions terminées, le bat. OUEST sera dissous une première fois le 24 juin.

Durant la période de l'été, la PCi restera en veille et en profitera pourra réaliser des rapports de retour d'expérience afin de gérer et d'exploiter la connaissance générée par cette mobilisation.

Bilan de la 1ère mobilisation pour l'ORPC du District de Morges : Période du 16.03 au 24.06, Jours de service Bat Ouest : 11'134, jours de service astreints ORPC District Morges 6'131, coûts de de l'engagement ORPC Morges : 100'759.32

Puis durant l'automne, la deuxième vague prit une telle ampleur que la PCi vaudoise sera une seconde fois mobilisée en date du 4 novembre 2020 et les 4 bataillons reformés.

A la caserne de St-Prex, en plus du PC San, de l'EM du Bat. OUEST, un état-major régional (EMR) qui regroupa les préfets des Districts de Morges et de Nyon, la Police cantonale et communale qui ne formait qu'une seule entité durant la crise, les sapeurs-pompiers, le mandataire régional et la Protection civile a été actif durant 2 mois. En plus des missions d'appui à la santé publique et d'un renforcement durant le mois de décembre du dispositif de traçage des contacts à Lausanne, nous avons réalisé plusieurs missions de renseignements au profit de l'EMCC.

En cette fin d'année, le bat. OUEST est toujours en ordre de mobilisation pour une durée encore indéterminée. Nous restons prêts à soutenir les EMS, les ESE et les hôpitaux. Toujours déployés dans le centre de dépistage des Pâquis, nous nous préparons à former des équipes de vaccinateurs de la Protection civile dans le but de les engager, dans un premier temps, pour la vaccination au sein des EMS et des ESE, puis dans un second temps, dans les futurs centres de vaccination qui seront activés dans notre canton.

Bilan intermédiaire au 31 décembre 2020 de la 2ème mobilisation pour l'ORPC du District de Morges : période : du 04.11 au 31.12 jours de service Bat. OUEST : 5'891, jours de service astreints ORPC District Morges : 3'323, coût de l'engagement ORPC District de Morges : CHF 82'293.40

Rapport complet disponible sur la plateforme dédiée

POLICE

La gendarmerie cantonale nous communique le chiffre de 364 évènements s'étant déroulés sur le territoire communal. (413 en 2018).

De ces évènements, une septantaine représente des faits liés à la circulation routière, accidents et infractions diverses à la lcr. Les vols par effractions ont aussi diminué corroborant la baisse de criminalité générale en suisse et de facto dans le canton de Vaud.

Il faut rappeler ici qu'un évènement est considéré comme tel dès qu'il y a un téléphone à la Police ou un déplacement de celle-ci que ce soit pour un animal de compagnie perdu ou un accident de circulation.

Bilan 2020 de la criminalité dans le canton de Vaud :

Les autorités communiquent un bilan 2020 positif en matière de criminalité sur le sol vaudois. En effet, les infractions au Code pénal ont diminué de 9 % par rapport à 2019, confirmant la tendance amorcée il y a huit ans, la pandémie ayant aussi contribué à cette baisse.

Les chiffres 2020 sont ainsi les plus bas enregistrés depuis 2009, année de la création de la statistique harmonisée et représentent une baisse de plus de 50 % des infractions au Code pénal depuis 2013. Si les escroqueries augmentent de 9 % avec une forte prédominance des cyber-escroqueries, les brigandages restent stables et les cambriolages diminuent de 24 %.

Commune Etoy

	2019	2020	Evolution 2019-2020
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
Code pénal (CP)	195	118	-39.5%
Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)	10	6	n.s.
Homicides (Art. 111-113/116)	0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)	1	2	n.s.
Voies de fait (Art. 126)	8	4	n.s.
Mise en danger (Art. 129)	1	0	n.s.
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	0	0	-
Total patrimoine (Art. 137-172)	139	89	-36.0%
Abus de confiance (Art. 138)	10	4	n.s.
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	77	48	-37.7%
dont vol à l'arrachée	0	0	-
dont vol à la tire/astuce	9	7	n.s.
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	16	6	n.s.
dont vol par introduction clandestine	2	0	n.s.
dont vol par effraction	21	10	-52.4%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	1	3	n.s.
Vol de véhicule (Art. CP 139)	6	2	n.s.
Brigandage (Art. 140)	0	0	-
Domages à la propriété sans vol (Art. 144)	14	14	0.0%
Domages à la propriété lors de vol	22	14	-36.4%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	3	2	n.s.
Extorsion et chantage (Art. 156)	1	1	n.s.
Recel (Art. 160)	0	0	-
Total liberté (Art. 180-186)	30	16	-46.7%
Menaces (Art. 180)	4	5	n.s.
Contrainte (Art. 181)	0	0	-
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	2	2	n.s.
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	24	9	n.s.
Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)	2	0	n.s.
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	0	0	-
Contrainte sexuelle (Art. 189)	0	0	-
Viol (Art. 190)	1	0	n.s.
Total autres titres du code pénal	14	7	n.s.
Incendie intentionnel (Art. 221)	0	0	-
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	1	0	n.s.
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	1	1	n.s.
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	0	0	-
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	0	0	-
Vol de plaque (Art. LCR 97)	4	1	n.s.
Loi sur les stupéfiants (LStup)	7	14	n.s.
Consommation (contravention) (Art. 19)	5	7	n.s.
Possession/saisie (Art. 19)	2	7	n.s.
Trafic (Art. 19)	0	0	-

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.
 - = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

Source : OFS, Statistique policière de la criminalité

ROUTES ET ECLAIRAGE PUBLIC

En plus de l'entretien courant, l'exercice 2020 a permis de finaliser les travaux importants réalisés en 2019 (voir explications sur les comptes).

TRANSPORTS PUBLICS

La ligne 722 malgré une très légère baisse de fréquentation est toujours bien appréciée par nos habitants, pas de changements prévus actuellement, nous reprendrons les contacts pour une future évolution.

La ligne de bus 724 a été prolongée fin 2019 jusqu'à la gare d'Allaman et a connu une fréquentation réjouissante. Elle est appréciée par les collaborateurs des entreprises de la zone de Littoral Parc et l'implantation du Gymnase de Nyon-La Côte a également permis une augmentation des voyageurs. Une analyse est en cours pour essayer d'améliorer cette liaison avec l'horaire 2022.

Comme indiqué dans les explications des comptes, le Conseil d'Etat, afin d'atténuer les conséquences financières de la pandémie sur les communes, a décidé de financer, de manière exceptionnelle pour l'année 2020, l'entier des pertes du trafic régional et d'assumer la moitié de celles du trafic urbain ; un projet de décret est soumis au Grand Conseil.

BATIMENTS

L'année 2020 a surtout été marquée par le Covid-19 : gestion de personnel supplémentaire pour la désinfection dans les écoles, gestion des concierges en raison de diverses quarantaines et attente de résultats suite à des tests Covid.

Bâtiment administratif – parking souterrain

Suite à l'hydrodémolition à la base de certains piliers, l'avis d'un ingénieur a dû être demandé, afin de réaliser la réfection du ferrailage ainsi que des câbles précontraints de la dalle du premier sous-sol.

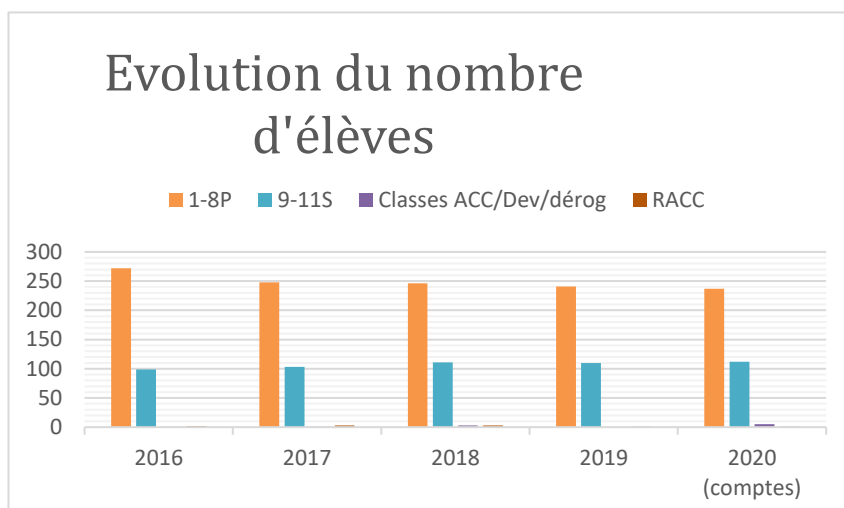
Projet de salle multifonction

De nombreuses séances ont eu lieu pour permettre la mise en soumission du projet par le biais des marchés publics ainsi que l'évaluation des diverses offres reçues.

Hormis les travaux susmentionnés, il n'y a eu que des travaux d'entretien courant. Pour les détails chiffrés, nous vous remercions de vous référer aux comptes communaux dans lesquels toutes les dépenses sont justifiées compte par compte.

ECOLES

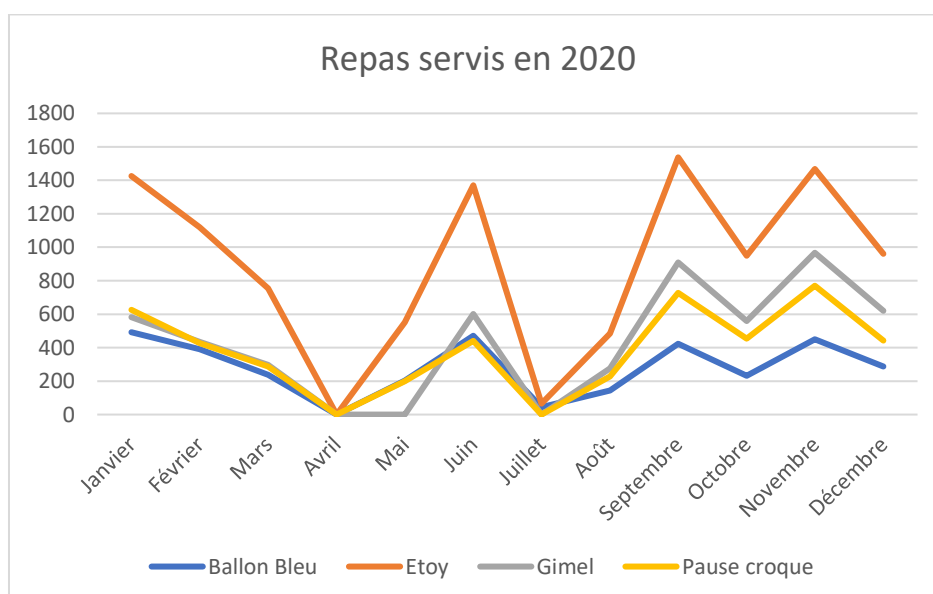
Le nombre d'élèves d'Etoy se maintient à un niveau stable depuis plusieurs années, aussi bien au niveau primaire (1-8P que secondaire 9-11S). À la rentrée 2020, le nombre d'enfants d'Etoy scolarisés dans les degrés 1 à 11 s'élevait à 355, soit 237 de la 1P à la 8P, 112 de la 9S à la 11S, 5 élèves en classes ACC/développement et sous dérogation, et 1 élève en RACC.



Au niveau de l'ASSAGIE, les comptes 2020 bouclent avec une charge pour les communes de CHF 8'027'026.85, ce qui représente une diminution de CHF 346'274.- (-4.15 %) par rapport au budget 2020, et une diminution de CHF 468'848.- (-5.5 %) par rapport aux comptes 2019. Il convient de relever que la situation sanitaire a généré d'importantes fluctuations de charges et de produits (annulation de camps et sorties, suspension des bus, augmentation des frais de nettoyage...).

ACCUEIL PARASCOLAIRE ET CENTRE DES JEUNES

Cette année en dents de scie a été marquée par l'annulation complète de la livraison de repas de mi-mars à fin avril, due à la fermeture des écoles durant la première vague de coronavirus. Au total, ce sont donc 10'687 qui ont été servis à la cantine des Communaux en 2020, soit une baisse d'environ 2000 repas par rapport aux années précédentes.



Depuis la rentrée d'août 2020, les frais d'accompagnement ont été harmonisés pour tous les élèves de la 5P à la 8P sur les sites d'Etoy et de Gimel, reflétant l'encadrement offert à l'ensemble des élèves de ces quatre années scolaires. Ces frais d'encadrement s'élèvent désormais à CHF 5.- par accueil et par jour ; le prix du repas chaud (CHF 9.-) reste inchangé. En outre, une option "pique-nique avec encadrement" est désormais proposée aux enfants qui ne souhaitent pas bénéficier du repas chaud proposé. Il convient de souligner que la gestion de ces différentes options est grandement facilitée par l'outil de gestion "MaCantine" utilisé à Etoy, et qui sera mis en œuvre à Gimel et Aubonne dès la rentrée scolaire d'août 2021.

Si le fonctionnement du Centre des jeunes a bien évidemment été touché par la crise sanitaire (fermeture, réouverture partielle, limite d'âge), l'équipe d'animation (centre des jeunes et cantine), bien épaulée par ses différents partenaires, a pu continuer son travail et adapter son concept d'accueil au gré des décisions et ordonnances des autorités.

Pas de grands événements ou de grandes sorties organisées cette année, mais une place belle faite aux activités en plein air et aux animations locales. Celles-ci ont assurément joué le rôle de bulles d'oxygène pour certains jeunes et leur famille.

Au niveau de la fréquentation, celle-ci est stable en début de semaine, en augmentation les jeudis, et explosive les vendredis. La participation féminine est aussi en augmentation.

Le Centre accueille en moyenne :

entre 10 et 15 jeunes les lundis et mardis après-midi

entre 15 et 20 jeunes les mercredis et jeudis après-midi

entre 30 et 40 jeunes les vendredis après-midi et soirées

2020 a néanmoins permis d'avancer dans la concrétisation de certains projets. L'un d'entre eux est l'installation et la création d'un espace d'accueil en gestion accompagnée à l'attention des 14-22 ans, sous la forme d'un container de chantier rénové. Ce local posé vers le Skatepark, vise à devenir un précieux point d'appui pour la création de liens et l'accompagnement des ados et jeunes adultes du village ; il sera inauguré au printemps 2021 !

MÉDIATHÈQUE

2020 a été une année particulière qui a freiné bon nombre de projets, cependant la médiathèque a su être très active, en profitant de ce contexte pour mettre en place développer et actualiser son offre.

Du 16 mars au 11 mai, la médiathèque a dû être entièrement fermée. Durant cette période, un service de livraison de livres à domicile a été proposé aux personnes de plus de 60 ans. Dès le 11 mai, un service de «click and collect» a été proposé aux lecteurs jusqu'au 8 juin, date à laquelle la médiathèque a rouvert ses portes.

Au sein de la **bibliothèque**, le projet «Né pour lire», qui a pour objectif d'inviter les familles résidant dans la commune et qui ont des enfants en âge préscolaire à venir une fois par mois à la bibliothèque afin de partager un moment convivial autour des livres et de la lecture, a été mis en place début 2020. Malheureusement, après une première rencontre en février, ce projet a dû être temporairement interrompu en raison de la situation sanitaire.

Dès janvier 2020 les horaires de prêt ont été élargis, en offrant un samedi par mois, une ouverture de 10h à 12h.

Le 25 septembre, nous avons invité Claire-Anne Magnollay à conter: «Auprès de mon arbre». En outre, neuf séances de bricolage ont été organisées durant la pause du mardi midi (origamis, marque-pages, Noël) destinées aux élèves inscrits à la cantine. Enfin, une fenêtre de l'Avent a été réalisée en collaboration avec la ludothèque.

Nouveautés toujours, un fonds de livres en portugais a vu le jour, avec un choix de livres pour tous les âges. Cette collection sera alimentée chaque année par de nouveaux achats. Un rayon romans «Young adults» a également été créé pour un public de 16 ans et plus.

Pour sa part, la **ludothèque** a poursuivi sa mission d'offrir au public de la région ses services de prêt et de conseil autour du jeu et a adapté son fonctionnement au contexte de cette année hors normes. L'équipe a profité de cette pause forcée pour revoir les conditions d'abonnement, le règlement de la ludothèque et les pratiques de retour de jeux. Dorénavant, trois formules d'adhésion offrant un maximum de flexibilité et s'adaptant à toutes les bourses sont proposées.



Parmi les diverses activités de la ludothèque, plusieurs expositions temporaires ont été organisées en lien avec différents manifestations/saisons : «les jeux olympiques et les sports d'hiver», «les insectes et les araignées», ainsi que «es contes et légendes». Par ailleurs, début mars, la «Nuit du jeu» coorganisée par la ludothèque et le Centre des Jeunes, a réuni un public enthousiaste venu jouer de nombreuses parties de jeu.

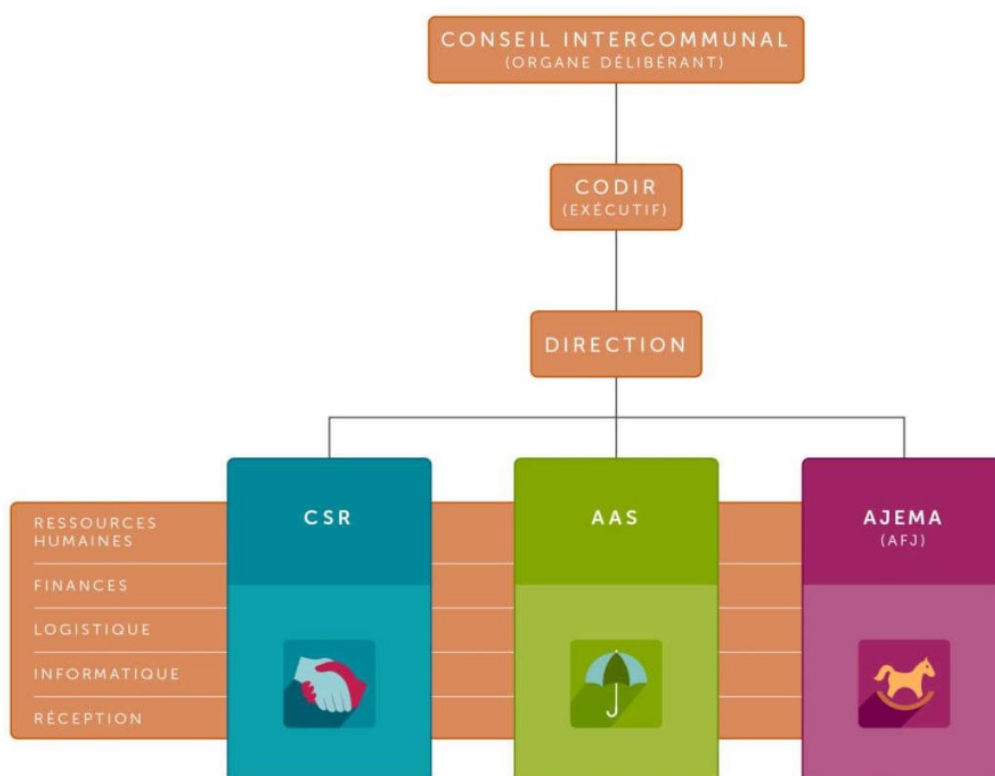
Enfin au niveau du personnel, fin janvier 2020, la commune d'Etoy a signé un contrat tripartite avec Monsieur Samuel Vaucher et Insert H (prestation de Pro Infirmis destinée aux personnes en situation de handicap qui souhaitent travailler «comme tout le monde» sur le premier marché du travail) d'une durée d'un an, à raison de 6 heures par semaine. M. Vaucher a participé à diverses tâches dans la bibliothèque ainsi qu'à la ludothèque.



SOCIAL

La plupart des prestations sociales sont aujourd'hui réglementées au niveau cantonal, et gérées au niveau régional, par le biais de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges–Aubonne–Cossonay), dont nous reproduisons ci-après l'organigramme et les missions principales :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les **prestations sociales** puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement.
- Veiller à la **coordination** de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- **Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région.**
- **Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.**



CSR : Centre social régional

AAS : Agence d'assurances sociales

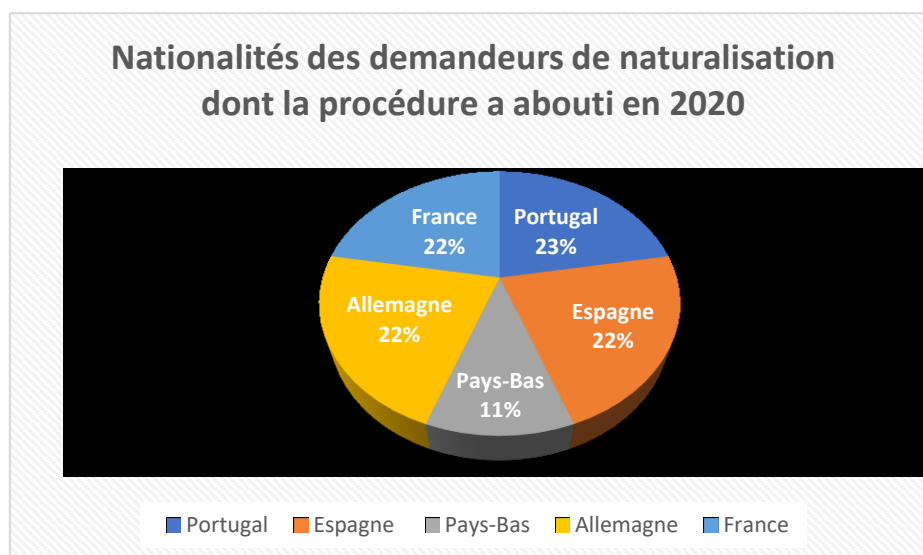
AJEMA : Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne Le rapport d'activité de l'ARASMAC est à disposition en cas d'intérêt.

D'autre part, le tableau de l'AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges Aubonne) indique l'évolution des heures d'accueil que notre population a utilisées en 2020, en accueil familial de jour (AFJ) et en accueil collectif préscolaire et parascolaire. Le rapport de gestion complet de l'ARASMAC est disponible en ligne sur le site de l'ARASMAC.

Il convient de souligner que durant la période de fermeture des écoles en raison de la pandémie, la plupart des structures d'accueil de jour ont également fermé leurs portes. La facturation aux parents ayant été entièrement interrompue durant cette période de fermeture, une partie des frais fixes (salaires, loyer etc.) a été prise en charge par le canton, mais une partie du déficit supplémentaire induit par ces fermetures sera imputé aux communes. Les chiffres exacts ne sont cependant pas connus à ce jour.

NATURALISATIONS

En 2020, 7 dossiers (9 personnes) de naturalisations ont abouti à l'octroi de la bourgeoisie d'Etoy.



En 2020, **8 nouvelles demandes de naturalisation** (12 personnes) nous ont été transmises par le service cantonal de la population (SPOP) et sont toujours en cours de traitement soit au niveau communal soit au niveau cantonal.

Durant l'année 2020, 5 personnes se sont présentées à l'administration communale pour passer le test écrit de connaissances élémentaires. Tous les candidats ont réussi avec succès cette étape. Ce test comporte des sujets de géographie, d'histoire, de civisme et de la vie sociale au niveau communal, cantonal et fédéral.

En raison de la pandémie, le rythme des demandes de naturalisation et des cessions des tests a été ralenti.

Pour rappel, les conditions posées par le droit suisse pour le dépôt d'une demande de naturalisation :

- Être titulaire d'un permis d'établissement C
- Avoir séjourné en Suisse 10 ans
- Avoir séjourné 2 ans dans le canton de Vaud dont l'année précédant la demande
- Parler et écrire en français (certificats A2 écrit/B1 oral)
- N'avoir perçu aucune aide sociale dans les 3 ans précédant la demande
- S'acquitter de ses impôts
- Ne pas avoir de poursuites et d'actes de défaut de biens récents
- Respecter la sécurité et l'ordre public
- Posséder des connaissances élémentaires en géographie, histoire, sociale et politique de la Suisse, du Canton et au niveau local

Pour des renseignements complémentaires concernant les naturalisations, le site du Canton fournit toutes les informations nécessaires

(<https://www.vd.ch/themes/population/population-etrangere/naturalisation/>)

POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2020, une population de **2'908 habitants** dont 1973 suisses et 935 étrangers (de 50 pays différents). La population étrangère représente **32,15 %** des personnes enregistrées dans notre commune.

Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etierruz". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est faite que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

Mouvement de population : nous avons enregistré, en 2020 (ménages privés et collectifs) :

363 arrivées (228 Suisses et 135 étrangers) dont **20 naissances**.

330 départs (198 Suisses et 132 étrangers) dont **32 décès**.

Les frontaliers, au nombre de **434** au 31.12.2020, ne sont pas compris dans cette statistique puisque non-résidents de la commune mais l'entier du travail administratif incombe à la commune du lieu de travail, donc à Etoy.

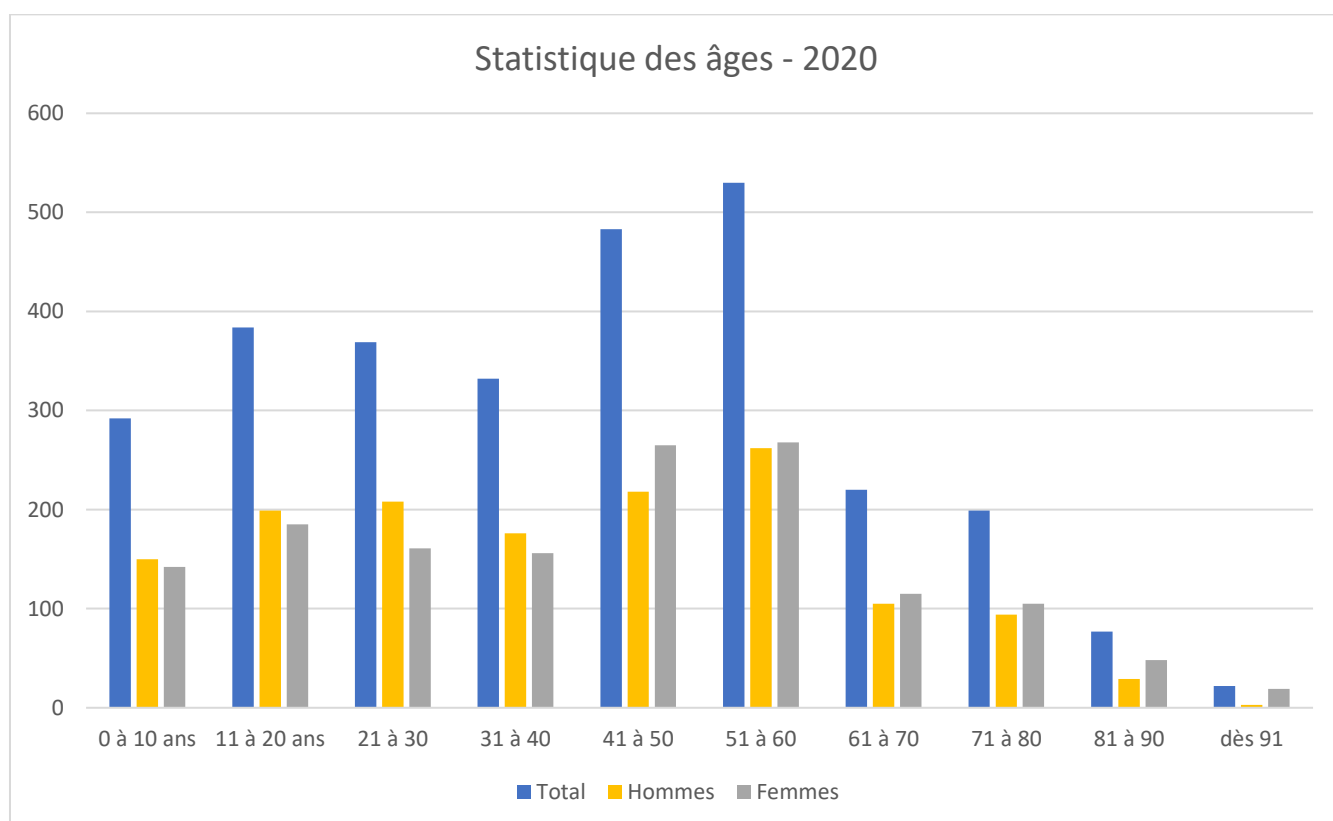
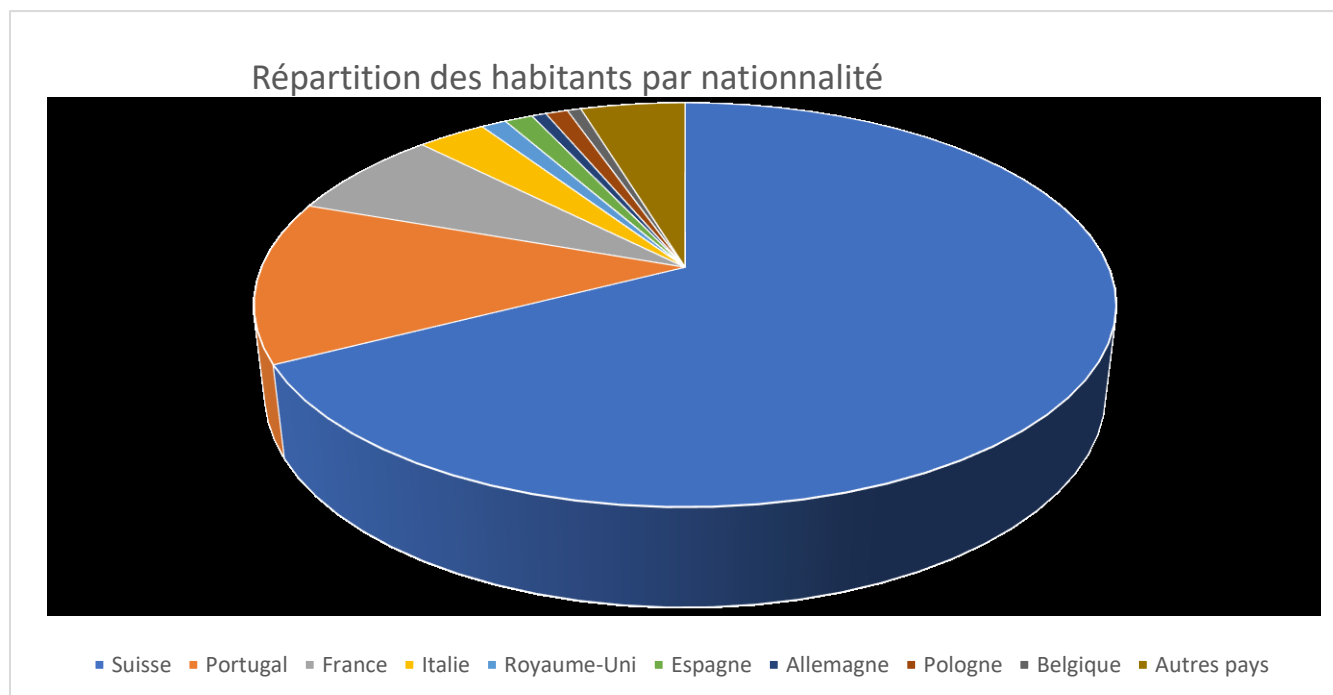
Guichet : note guichet a une fréquentation journalière moyenne de 5-6 personnes pour des demandes de carte d'identité, retraits de permis de séjour, annonces d'arrivées et de départs, changements d'adresses, renouvellements de permis, attestations d'établissement, certificats de vie, cartes journalières CFF, etc. Au vu de la pandémie, les locations de salles ont été peu nombreuses. Le guichet a été ouvert principalement sur rendez-vous et cela depuis mars 2020. Nous recevons, en moyenne 15-20 téléphones par jour car nous avons privilégié les contacts par téléphone et par courrier électronique ou postal.

EMS et institution : la gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes en « résidence principale ou secondaire ».

A la Résidence Le Pacific SA se trouvent, au 31.12.2020, **54 personnes** : 44 en résidence principale, 10 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2020 nous y avons enregistré 15 décès.

A l'**Institution de l'Espérance**, se trouvent, au 31.12.2020, **160 personnes** : 70 en résidence principale et 90 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs qui gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2020 nous y avons enregistré 2 décès.

Commandement de payer : le nombre de commandements de payer, pour l'année 2020 s'élève à **155**. Ce chiffre est toujours aussi important et la distribution aussi longue (déplacement d'une personne sur les lieux de domicile ou de travail jusqu'à 3 x correspondances pour le retour de ceux-ci (notifiés ou non) à l'office des poursuites).



DECHETS

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 100 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2020, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, ou déchets de nos entreprises. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Pour raison de crise sanitaire, la sensibilisation de la population à l'aide de stands dans les comptoirs régionaux et dans les déchetteries, n'a pas pu être réalisée. La campagne cantonale de communication a également pâti de la situation.

Finalement, en 2020, la pandémie de coronavirus aura permis aux citoyens, partiellement confinés à domicile, de faire du tri et de nettoyer leurs logements. La quantité globale de déchets a donc augmenté significativement dans notre périmètre et sur l'ensemble du territoire suisse.

Statistiques des déchets 2020 Etoy

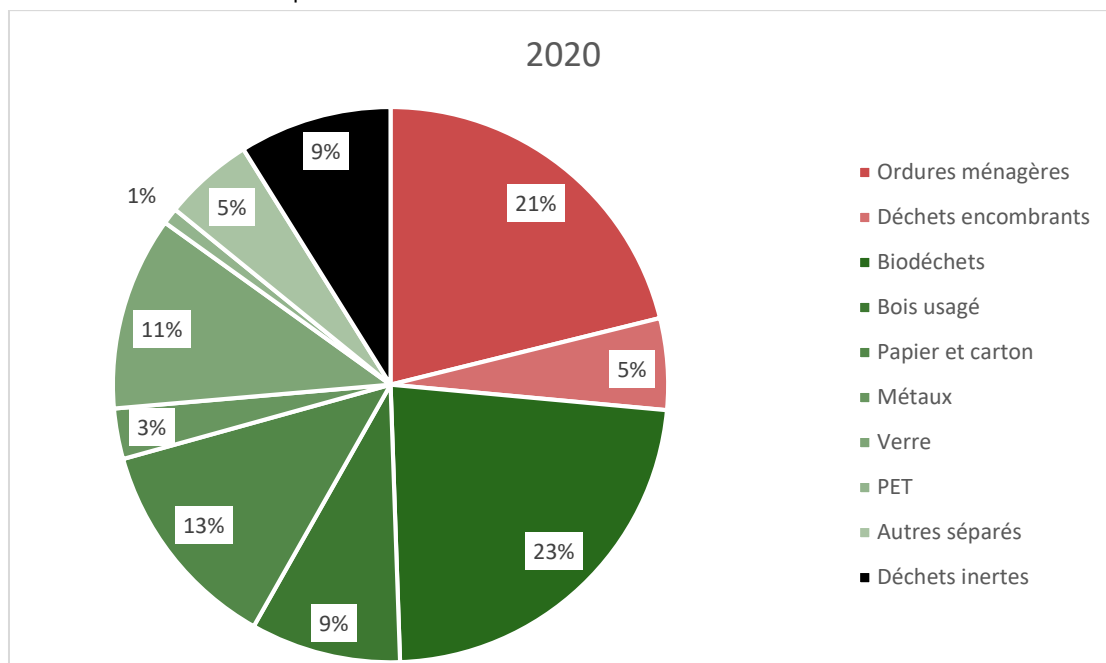
Année	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Population	2 909	2 933	2 905	2 908	2 906	2 932	2 890	2 860	2 838	2 844
Ordures ménagères [t]	300.09	311.37	326.04	330.14	330.34	339.79	330.20	334.24	559.53	574.00
Commune [kg/hab]	103.2	106.2	112.2	113.5	113.7	115.9	114.3	116.9	197.2	201.8
Périmètre [kg/hab]	110.5	107.0	109.4	107.9	109.6	116.0	109.3	118.9	215.0	210.9
Canton [kg/hab]	137.0	137.2	140.2	144.2	148.2	148.6	142.6	168.5	236.0	237.5
Déchets encombrants [t]	75.58	51.99	49.41	53.73	47.63	45.27	39.41	31.98	92.70	78.60
Commune [kg/hab]	26.0	17.7	17.0	18.5	16.4	15.4	13.6	11.2	32.7	27.6
Périmètre [kg/hab]	20.3	19.8	20.8	19.0	20.5	18.2	18.7	16.3	20.3	19.7
Canton [kg/hab]	27.9	27.6	28.8	29.1	29.4	28.3	28.5	28.3	29.8	28.8
Déchets communaux [t]	16.52	16.23	15.72	12.81	14.77	-	-	-	-	-
Commune [kg/hab]	5.7	5.5	5.4	4.4	5.1	-	-	-	-	-
Biodéchets [t]	326.30	316.21	341.36	269.21	313.50	314.45	332.62	380.92	284.24	259.40
Commune [kg/hab]	112.2	107.8	117.5	92.6	107.9	107.2	115.1	133.2	100.2	91.2
Périmètre [kg/hab]	104.1	105.6	109.7	113.1	115.6	105.9	122.3	115.4	103.6	89.3
Canton [kg/hab]	93.8	94.4	94.0	96.1	97.4	97.0	105.8	100.0	90.4	81.6
Bois usagé [t]	124.16	83.86	87.51	95.94	83.82	84.48	84.48	88.86	61.96	69.00
Commune [kg/hab]	42.7	28.6	30.1	33.0	28.8	28.8	29.2	31.1	21.8	24.3
Périmètre [kg/hab]	27.7	28.4	29.7	27.4	28.7	26.5	27.9	25.6	28.3	24.0
Canton [kg/hab]	27.3	28.3	28.0	27.3	28.5	26.4	27.7	24.3	20.7	21.4
Papier, carton [t]	177.26	172.67	159.31	176.94	181.06	176.33	175.21	190.06	164.23	159.50
Commune [kg/hab]	60.9	58.9	54.8	60.8	62.3	60.1	60.6	66.5	57.9	56.1
Périmètre [kg/hab]	61.9	63.8	68.0	70.0	70.3	71.4	74.2	72.9	69.3	67.6
Canton [kg/hab]	66.5	68.7	72.7	74.1	77.8	78.3	80.5	80.1	76.0	74.3
Métaux [t]	41.78	30.67	27.27	24.93	25.29	21.88	21.46	20.32	25.92	22.60
Commune [kg/hab]	14.4	10.5	9.4	8.6	8.7	7.5	7.4	7.1	9.1	7.9
Périmètre [kg/hab]	12.0	11.7	11.7	11.9	12.4	9.4	9.9	10.1	10.0	9.0
Canton [kg/hab]	13.6	13.3	13.6	13.8	14.2	13.0	11.9	11.7	11.1	10.7
Verre [t]	160.19	138.47	135.67	129.71	135.74	137.53	126.16	131.49	124.20	128.70
Commune [kg/hab]	55.1	47.2	46.7	44.6	46.7	46.9	43.7	46.0	43.8	45.3
Périmètre [kg/hab]	43.2	40.4	41.1	40.7	42.0	42.1	42.4	43.2	43.2	43.6
Canton [kg/hab]	45.1	43.2	43.2	45.1	44.1	44.7	45.4	46.4	45.1	43.2
PET [t]	13.44	10.21	10.66	0.00	11.47	12.26	10.85	10.91	8.42	9.30
Commune [kg/hab]	4.6	3.5	3.7	0.0	3.9	4.2	3.8	3.8	3.0	3.3
Périmètre [kg/hab]	2.1	2.2	2.4	2.4	2.4	2.5	2.4	2.4	2.1	1.9
Canton [kg/hab]	2.2	2.1	2.2	2.0	2.0	2.2	2.3	2.1	1.9	1.8

Cette statistique comprend aussi les déchets livrés par les habitants de St-Prex lors du partage de notre déchetterie, elle n'est donc pas comparable aux années précédentes. Néanmoins, la pandémie avec l'effet nettoyage de printemps lors du lock down a accentué le volume des déchets entrés sur notre site.

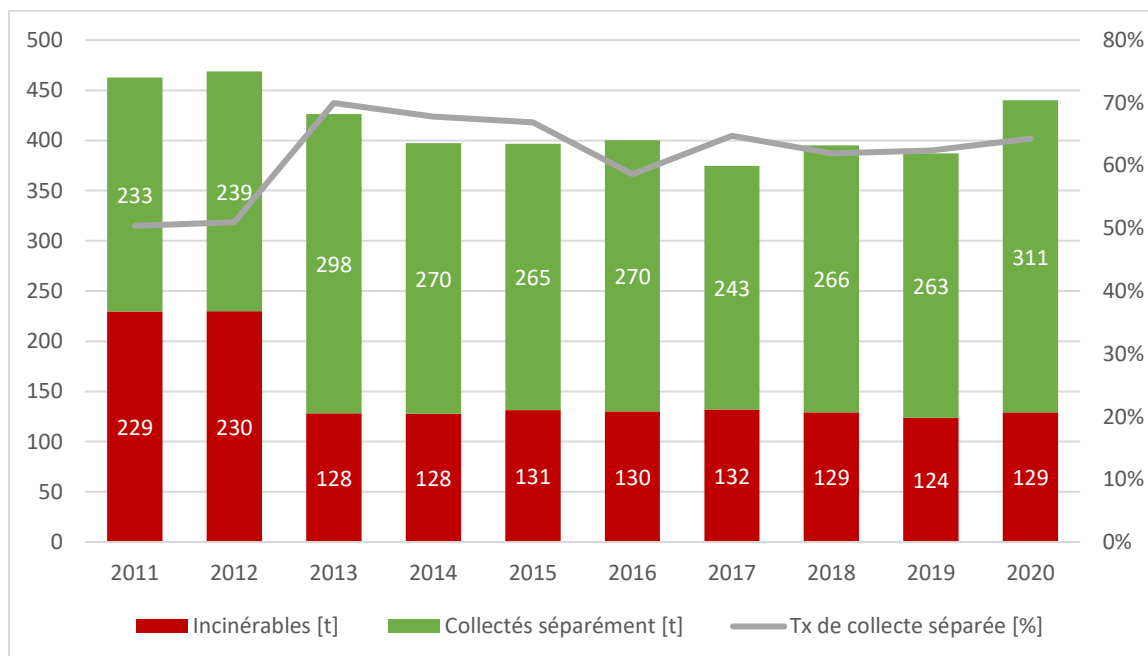
Répartition des déchets urbains collectés – 2020

Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune.

Taux de collecte séparée 2020 : **64.3 %**



Evolution des quantités collectées (kg/hbt) et du taux de collecte séparée



CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

vu le préavis municipal No 03/2021 relatif à la gestion et aux comptes 2020, ouï le rapport de la Commission de Gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1 d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2020, ainsi que le bilan, tels que présentés,
- 2 d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
- 3 de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 17 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  La Secrétaire : 

J. M. Fernandez S. Ruchet

Annexe :
- comptes 2020